

Documents requis pour Voiturier (broker) en Ontario

Ce document est mis à votre disposition afin de vous informer sur l'ensemble des documents requis lorsque vous désirez devenir voiturier chez Robert Transport.

SVP veuillez avoir TOUS ces documents en votre possession AVANT de rencontrer un(e) agent(e) de recrutement.

- Numéro de taxe TPS
- Certificat de constitution (preuve d'incorporation avec la liste des administrateurs)
- Document d'Inspection du MTO
- Permis IFTA (Ministère des finances)
- Contrat d'achat du tracteur au nom de la corporation avec adresse complète du créancier
- Spécimen chèque
- Chèque de 1000\$ (Dépôt de garantie)
- Dossier de conduite du MTO datant de moins de 1 mois
- Antécédant criminel datant de moins de 1 mois

Notez que votre camion devra :

- Être inspecté par un garage Robert
- Être obligatoirement équipé d'un système antivol approuvé par Robert Transport.
Si votre camion est déjà équipé d'un système antivol, vous devrez présenter une preuve d'installation et devra être approuvé par Robert Transport.

Avoir tous vos documents lors de l'entrevue accélèrera le processus vous permettant ainsi de commencer à travailler plus rapidement, s'il y a lieu!

Informations : 450.641.4324 sans frais 1.866.358.1200
Poste 1779 Pierre Brousseau
Poste 2715 Milena Meduri